



Demande d'autorisation d'occupation du domaine public relatif à des permis de stationnement à usage commercial Tarifs 2020/2021

Installation de scooters

Direction Générale des Services Techniques
Direction de la Voirie

Demandeur (payeur) :			
Raison sociale :		Nom d'enseigne :	
ou nom (particuliers) :		N° de Siret :	
Forme juridique (SCI - SARL...)		Adresse des dispositifs (si différente de l'adresse principale) :	
Adresse principale :			
Téléphone et / ou mail :			

Période :

	UNITÉ (m ²)	Durée (an)	PRIX Unitaire (m ² par an)	Prix Total
<u>Activité commerciale permanente au droit du commerce</u>			21.00 €	
Minimum forfaitaire de perception (<i>minimum dû</i>)			35.00 €	
Montant total à acquitter :				

Les délais d'émission et de signature sont de 3 semaines,

Je m'engage à m'acquitter des droits de voirie afférents à cette présente demande, dès réception de l'avis de paiement de la perception de Bagnolet.

Date :

Tampon de la société :

Signature :

à renvoyer par mail : voirie-dgst@ville-bagnolet.fr

Merci de joindre un extrait de Kbis de moins de trois mois (pour les sociétés)

CROQUIS D'IMPLANTATION DES DISPOSITIFS :